

## Actualités Sociales des entreprises du paysage

Session se déroulant en présentiel :

- *Le 14 Octobre 2025 à HOLIDAY INN - TOISON D'OR - 1 place Marie de Bourgogne - 21000 DIJON*

1 journée de 7 heures - de 9h à 17h

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître l'actualité sociale applicable aux entreprises du paysage
- Identifier les enjeux pour son entreprise et fixer les priorités d'actions
- Savoir anticiper les évolutions sociales

### PROGRAMME

#### Partie 1 : ACTUALITES SOCIALES

I. REVUE DE JURISPRUDENCE SOCIALE : Analyse des principales décisions récentes et de leur impact dans les entreprises du paysage

II. ACTUALITES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES :

Arrêt maladie : nouveau formulaire obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025  
Suivi individuel et autorisation de conduite : modification au 1<sup>er</sup> octobre 2025  
Baisse du plafond des IJ à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025

#### Partie 2 : Sujet thématique :

L'inaptitude au travail : procédures et enjeux financiers pour l'employeur

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation pratique, illustrée par des exemples concrets, tirés de situations réelles rencontrées en entreprises du paysage
- Support de formation Powerpoint dont un exemplaire papier est remis aux stagiaires à l'issue de la formation



**PUBLIC VISÉ :** Personnels administratifs en charge de la gestion du personnel et chefs d'entreprises.

**PRE REQUIS :** Aucun

## POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

L'actualité sociale est toujours très évolutive et parfois complexe à appréhender.

Les entreprises du paysage doivent se tenir régulièrement informées des évolutions sociales pour identifier les enjeux, hiérarchiser les priorités et établir des plans d'action adaptés à leur contexte.

Cette formation adapte l'actualité aux particularités de la profession. Elle est un outil indispensable pour les responsables du personnel confrontés au quotidien aux problématiques sociales.

## INTERVENANT – CABINET VANDEVELDE

Le cabinet VANDEVELDE AVOCATS & ASSOCIES est constamment animé par une volonté de réaliser une prestation de qualité.

« *Efficacité et connaissance des dossiers sont nos maîtres mots.*

« *La satisfaction de nos clients dans le traitement et la concrétisation de leurs démarches dirigent nos actes* »